

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2002)
Heft: 1

Artikel: L'âge n'est-il vraiment qu'un facteur de coûts?
Autor: Seifert, Kurt / Repond, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'âge n'est-il vraiment qu'un facteur de coûts?

On entend constamment affirmer que c'est surtout le vieillissement de la population suisse qui provoque la hausse des coûts de la santé. Une expertise d'un économiste spécialiste des systèmes de santé vient relativiser ce point de vue.

Année après année, les primes des assurances maladie augmentent et on se met à chercher les coupables de la croissance des coûts de la santé. Ceux-ci s'élèvent aujourd'hui à 43 milliards de francs par an en chiffres ronds, presque l'équivalent de 6000 francs par habitant. Presque 11% du produit intérieur brut. L'augmentation des coûts de la santé dépasse évidemment le taux de renchérissement et l'accroissement général de la productivité. C'est pourquoi la question revient sur le tapis: peut-on et veut-on supporter une telle augmentation à l'avenir?

De nombreux acteurs interviennent dans le domaine de la santé; du côté de l'offre: les médecins, les hôpitaux, les pharmacies; du côté de la demande: les patientes et patients; enfin, ceux qui assument les coûts: les ménages ainsi que les caisses-maladie et les pouvoirs publics – dont les ressources proviennent en grande partie des primes et des impôts des ménages. Ces acteurs ont des intérêts complètement différents. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'ils jouent à se rejeter réciproquement la responsabilité de la hausse des coûts.

Opposer les faits aux préjugés

Une variante courante de ce petit jeu consiste à considérer le vieillissement démographique comme le principal facteur de l'augmentation des coûts. Le fait réjouissant que toujours plus de personnes puissent vivre toujours plus longtemps en assez bonne santé se trouve ainsi subrepticement converti en

une charge pour la société. Rien d'étrange, dès lors, si nombre de personnes âgées se sentent de trop.

Mais qu'en est-il, en réalité? Des recherches conduites dans le cadre du programme national de recherche scientifique Alter / Vieillesse / Anziani (PNR 32) ont montré qu'un cinquième seulement de la hausse des coûts de l'assurance maladie s'explique par le vieillissement démographique. Durant la période envisagée, c'est surtout l'augmentation des prix - notamment des frais hospitaliers - ainsi qu'une demande accrue de prestations médicales qui sont responsables du renchérissement. D'ailleurs, certaines formes de médication excessive, loin d'améliorer la santé, génèrent au contraire une dépendance et d'autres effets secondaires indésirables. Un seul exemple: en Suisse, beaucoup de personnes âgées, surtout des femmes, se voient prescrire des quantités exorbitantes de somnifères et de sédatifs.

Réduire la surcapacité de l'offre

Dans un rapport mandaté par Pro Senectute, l'économiste de la santé Willy Oggier arrive à la conclusion que les coûts engendrés par le vieillissement démographique peuvent être financés «pour autant que l'on en ait la volonté politique.» Plus on réussira à réduire la surcapacité actuelle de l'offre, moins le financement posera de problèmes. Pour l'auteur, les points névralgiques sont d'abord la médecine de pointe, les soins intensifs, la densité des médecins et le secteur des médicaments.

En diminuant cette surcapacité, on pourra enfin financer des aspects négligés pour l'instant, par exemple dans le domaine de la prévention. Si l'on veut vraiment améliorer l'état de santé général de la population, il ne suffit pas de se concentrer sur le système de santé. Des agents pathogènes inquiétants envahissent le monde du travail, le secteur des loisirs, les domaines de l'alimentation et de la circulation; et là, on se soucie trop peu de la promotion de la santé. kas/jr